



Formation BNSSA 2024



Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique est le diplôme pour devenir Nageur-Sauveteur. Il permet de surveiller des plages publiques ou privées et des piscines privées ou publiques. Le BNSSA joue un rôle de prévention, surveillance et intervention auprès du public mais a interdiction d'enseigner contre rémunération (prérogative du MNS). Les BNSSA sont très recherchés notamment lors de la période estivale durant laquelle l'emploi saisonnier fleurit. Ce diplôme est une valeur sûre pour travailler l'été.

Chaque année la commune recherche des agents titulaires du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique pour travailler au Centre Aquatique, c'est pourquoi :

La municipalité de Belleville Sur Loire offre la possibilité à deux candidats Bellevillois de voir leur formation prise en charge soit à 50%, soit à 100%*

Conditions d'accès :

Être âgé de 18 ans révolus au jour de l'examen. Être reconnu médicalement apte à la pratique du sauvetage et de la natation (certificat médical). Détenir le certificat de compétences de secouriste (Premiers Secours en Equipe de niveau 1 – PSE 1) : Formation de la semaine du 26 février qui doit être validée pour continuer sur la formation BNSSA. Pour les Personnes en Situation de Handicap, les conditions d'accès à la formation sont sous réserve d'un avis médical.

Déroulement :

26 février au 1^{er} mars 2024 Formation PSE1 (Premiers Secours en Equipe niveau 1) à Belleville Sur Loire Salle Bruno CAPET **TARIF : 350 €**

22 avril au 26 avril 2024 Formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) à Cosne Sur Loire **TARIF : 350 €**

Coût total de la formation : 700 €

Fiches d'inscriptions spéciales candidats Bellevillois à retirer à l'accueil du Centre aquatique à compter du 25 septembre.

Des tests de sélection auront lieu au Centre Aquatique Des Presles de Belleville Sur Loire le vendredi 6 octobre 2023 à 20h : les deux meilleurs candidats seront retenus à l'issue de ces tests.

Un entraînement par semaine sera proposé aux candidats le vendredi de 20h à 22h à partir du 20 octobre.

Inscription :

Envoyer votre candidature par mail à of.format58@gmail.com Télécharger le dossier d'inscription sur <https://www.aquaterra58.fr/format> Procédure d'inscription à récupérer : Dossier d'inscription complet à renvoyer par mail ou à l'adresse suivante : FORMAT° 6 impasse de la Boullerie 58000 NEVERS

Le candidat s'engage, en contrepartie de la prise en charge du coût de sa formation par la municipalité, à exécuter 6 semaines en renfort, rémunérées, pendant les vacances scolaires, sur l'équipe du Centre Aquatique au cours des 2 années suivant l'obtention de son diplôme (prise en charge à 50 % du montant de la formation, soit 350 €), ou 12 semaines, rémunérées, au cours des 2 années suivant l'obtention de son diplôme (prise en charge à 100% du montant de la formation, soit 700 €). **Ce montant sera reversé au candidat dès lors que le temps de travail au Centre Aquatique aura été effectué.*

